

**BRL**

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) ET RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE (RSE) DU GROUPE BRL



1. LES ENJEUX POUR LE GROUPE BRL

Le Développement Durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. La Responsabilité Sociétale d'Entreprise représente la prise en compte des principes du développement durable dans les activités de l'entreprise. Développement Durable et Responsabilité Sociétale recouvrent en conséquence un champ d'intervention plus large que les seules composantes environnementales ou sociales.

La Responsabilité Sociétale se définit plus globalement comme l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques par les entreprises à leurs activités économiques et à leurs relations avec leurs parties prenantes que sont les salarié-e-s, les actionnaires, les fournisseurs, prestataires et sous-traitants, les partenaires financiers et les clients. Cette intégration volontaire permet à l'entreprise de rechercher une pérennité de développement durable en répondant conjointement aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise s'exerce sur ces trois dimensions du Développement Durable : sociale, environnementale et économique. Toutes les actions conduites par l'entreprise, identifiées comme positives sur ces trois dimensions, sont recensées et évaluées pour mesurer leur impact direct ou indirect sur la performance de l'entreprise à court, moyen et long terme.

Le groupe **BRL** est un opérateur reconnu dans les métiers de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, attentif à l'impact environnemental, social et économique de ses activités. La Responsabilité Sociétale est donc, par nature, au cœur des métiers du Groupe.

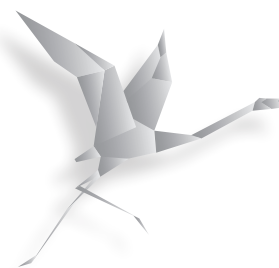
C'est pourquoi, la Direction générale de **BRL** a souhaité, avec le soutien du Conseil d'administration, placer la Responsabilité Sociétale et le Développement Durable au cœur de la stratégie du groupe **BRL** pour 2013-2017. Cette stratégie, adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 24 octobre 2013, s'articule autour de 9 orientations principales, déclinées en 35 axes, dans lesquels l'impact de **BRL** en termes de Développement Durable est significatif.

L'Orientation 3 « Organiser une gouvernance du groupe indépendante des majors de l'eau et engagée sur une démarche de responsabilité sociétale » se décline ainsi sur un axe spécifique intitulé « **Développer une démarche de responsabilité sociétale avec un management intégré Qualité, Environnement, Sécurité, le développement d'une démarche handi-accueillante et la promotion de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes** ». Le Groupe BRL a positionné la Responsabilité Sociétale comme un axe stratégique à part entière, fondateur de sa **marque** et de son **modèle de développement**.

La politique de RSE est portée par la Direction générale avec l'ensemble des membres du Comité de Direction du Groupe. Son déploiement est assuré par Anne-Emmanuelle ROUSSEAU, Directrice Juridique et de la Responsabilité Sociétale.

Le groupe **BRL** souhaite développer ses engagements de Responsabilité Sociétale en associant les **salariés** et en assurant une plus grande présence auprès des **parties prenantes externes** (collectivités, associations, ...). Cette approche partenariale est intégrée aux processus de fonctionnement du Groupe et de sa gouvernance, avec notamment la présence de deux administrateurs salariés au Conseil d'administration de **BRL**.





2. LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE RSE

Le groupe **BRL** organise ses interventions RSE autour de **4 grands axes**, qui s'inscrivent dans le **long terme**, localement en Languedoc-Roussillon, et plus largement en France et à l'international :

Un axe social : cet axe, inscrit dans notre politique des Ressources Humaines et déployé par le management opérationnel et la DRH, regroupe les actions à destination des salarié-e-s du Groupe, qu'il s'agisse des négociations collectives, d'actions de sensibilisation, d'initiatives sociales, de politique d'égalité professionnelle, d'insertion, de démarches handi-accueillantes.

Un axe environnemental : cet axe rassemble les actions innovantes en terme d'environnement conduites par les différentes sociétés du Groupe, la mise en œuvre ou le soutien à des projets environnementaux originaux en lien avec nos métiers ou de nos territoires d'intervention, la réalisation d'actions en faveur des économies de ressources dans nos activités, l'adaptation au changement climatique, la promotion des énergies renouvelables, les modèles de gestion concertée des ressources en eau ou la gestion des usagers du Service Public Régional de l'Eau et l'exploitation du Réseau Hydraulique Régional.

Un axe économique : il s'agit du cœur de l'activité des sociétés du Groupe. L'objectif de toute entreprise est de dégager de la valeur par la performance de son activité économique. L'axe économique de la politique DD et RSE du groupe **BRL** s'attache à identifier dans nos domaines d'activités stratégiques, ceux qui reposent sur des facteurs d'innovation, se démarquant de la concurrence, avec d'éventuels effets leviers en matière de création d'emplois internes et externes. Il sera ainsi évalué les modes de redistribution économique des activités de **BRL**. Les relations du groupe **BRL** seront progressivement renforcées auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, en y associant les principes de l'économie circulaire.

Un axe solidarité, territoire et culture : cet axe concerne l'implication du groupe **BRL** dans des actions de soutien au monde associatif intervenant dans les domaines de la solidarité ou de l'aide au développement sur des projets en lien avec nos métiers ou nos territoires d'intervention en France et à l'International, le soutien aux initiatives locales à destination des publics en difficultés (jeunes, seniors, travailleurs en situation de handicap, travailleurs en situation d'insertion sociale etc.), la participation ou la mise en valeur de projets culturels

3. DEPLOIEMENT DES ACTIONS DD ET RSE

Pour déployer concrètement notre politique DD et RSE, nous privilégions des modes d'intervention participatifs et reproductibles, qui peuvent prendre l'une des formes suivantes :

- **Participation financière à des projets internes ou externes**
- **Mécénat direct et/ou de compétences**
- **Temps consacrés aux projets internes ou externes**
- **Adhésion à des réseaux DD / RSE**
- **Adhésion à des chartes d'objectifs et/ou de bonnes pratiques**
- **Démarches collectives**
- **Parrainage**

Le déploiement de la politique DD et RSE est déjà engagé et fait l'objet de communications régulières internes et externes. Il est accessible à partir d'un espace dédié au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale sur l'**intranet** et le **site Internet** du groupe **BRL**.

La Direction rend compte au **Conseil d'administration** de **BRL** de l'avancement de la démarche et de ses réalisations, et communique auprès des parties prenantes externes grâce au **Rapport annuel d'activités**.